



## PROCEDURE DE DEPART : BRUXELLES

---

Chers parents,

Ce samedi 9 et dimanche 10 avril, votre enfant participera au Gamelle Trophy 2016 qui se déroulera cette année à Arlon. L'organisation prend en charge le transport des participants jusqu'au lieu de l'activité et organise des voyages en car depuis plusieurs villes. La troupe de votre enfant s'est inscrite pour un départ depuis Bruxelles.

Vous trouverez ci-dessous tous les détails pratiques relatifs à l'organisation de ce départ en car. Nous vous demandons de **bien respecter les consignes** reprises dans ce courrier ainsi que celles que vous pourriez recevoir sur place de la part des représentants de l'organisation. En effet, plus de 700 scouts partiront ce jour-là depuis Bruxelles, ce qui engendrera un important flux de circulation. Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

### 1. Heures et lieu de rendez-vous

#### **Parking Gravier**

#### **Cliniques Universitaires Saint-Luc**

Avenue Emmanuel Mounier, 5 - 1200 Woluwé-Saint-Lambert

Le rendez-vous pour le **départ** est fixé le samedi 9 avril 2016 à **06h40 précises**.

**Soyez ponctuels, nous ne pourrons attendre les retardataires !**

Le rendez-vous pour le **retour** est fixé le dimanche 10 avril 2016 **vers 16h15**.

### 2. Accéder au lieu de rendez-vous

Pour vous rendre au parking Gravier, vous avez deux options :

#### 1. EN TRANSPORT EN COMMUN

**C'est l'option à privilégier.** D'autant plus que le lieu de départ est très bien desservi :

- Métro Ligne 1 (Stockel – Gare de l'Ouest) : Arrêt « Alma » ou « Vandervelde »
- Bus 42 (Viaduc E40 – Musée du Tram) : Arrêt « Hof Ter Musschen »
- Bus 79 (Kraainem – Schuman) : Arrêt « Cliniques UCL »



## 2. EN VOITURE

Si vous décidez de venir en voiture, **nous vous demandons d'utiliser en priorité l'un des parkings de dissuasion** (voir plan ci-dessous) mis à votre disposition et de rejoindre ensuite le parking Gravier à pied :

- Parking 1 : Boulevard de la Woluwe
- Parking 2 : Lenneke Marelaan
- Parking 3 : Parking Mounier
- Parking 4 : Parking Pizza Hut
- Parking 5 : Avenue Chapelle-aux-Champs
- Parking 6 : Boulevard Emile Vandervelde

Il est également possible de déposer votre enfant sur la chaussée, sur l'avenue Audenauer ou l'Avenue Mounier. Dans ce cas, vous respecterez les consignes suivantes :

1. Lors du débarquement de votre enfant, vous vous placerez uniquement du côté droit de la chaussée afin de laisser la bande de gauche libre.
2. Ces deux avenues seront à sens unique pour l'occasion\*, vous devrez respecter le sens de circulation autorisé (voir plan ci-dessous), ne pas faire demi-tour et utiliser uniquement la bande de gauche pour circuler.

## 3. Quitter le lieu de rendez-vous

Pour quitter le site, **vous devrez uniquement emprunter le sens de circulation autorisé et suivre à la lettre les consignes des responsables de l'organisation**. Une fois engagé sur le site, vous ne pourrez sortir que par l'avenue Mounier.

## 4. D'autres questions ?

Si vous avez encore des questions à propos de l'activité, nous vous invitons à consulter les animateurs de la troupe de votre enfant ou à prendre directement contact avec l'organisation sur le site [www.gamelle.org](http://www.gamelle.org).

---

\* Attention, le personnel des Cliniques Universitaires Saint-Luc et les ambulances restent autorisés à emprunter le sens normal de circulation.





## PROCEDURE DE DEPART POUR LES SCOUTS

---

Cher scout(e),

Lorsque vous serez déposé par vos parents à proximité du parking Gravier, veuillez suivre les instructions suivantes :

1. Rassemblez-vous en patrouille.
2. Le CP de la patrouille se rend auprès de l'organisation pour signaler sa présence et récupérer les documents de patrouille.
3. Sur les documents, se trouve le numéro du car dans lequel doit embarquer la patrouille. Une fois que la patrouille est au complet, présentez-vous auprès du responsable qui se trouve à proximité de votre car. Attendez son autorisation avant d'embarquer.
4. Durant le voyage, prenez le temps de relire les consignes qui sont inscrites dans les documents.

**Important : Si vous n'avez pas rempli votre contrat de patrouille avant le départ, vous devrez en demander un au responsable de l'organisation sur place et le faire ensemble dans le car. Vous ne pourrez pas prendre le départ du jeu si votre contrat n'a pas été complété.**

## PROCEDURE POUR LES ANIMATEURS ACCOMPAGNATEURS

---

Chère animatrice, cher animateur,

Lorsque vous arriverez sur le lieu de départ, présentez-vous immédiatement comme animateur accompagnateur aux responsables de départ présents. **Seuls les responsables de départ seront en mesure de vous indiquer dans quel car vous devez embarquer.** N'embarquez donc certainement pas dans n'importe quel car au risque de débarquer à l'autre bout du terrain.

Il est très probable que les responsables de départ vous confient la tâche d'être **responsable d'un car**. Vous recevrez sur place toutes les indications et les consignes nécessaires. Pour le bon déroulement du voyage, merci d'endosser cette mission de manière responsable.

NB : Il est tout à fait possible que des animateurs d'une même troupe voyagent dans des cars différents.